

Honoraires de location

Locaux d'habitation soumis à la loi du 6 juillet 1989	Honoraires TTC bailleur	Honoraires TTC locataire
Entremise et négociation	2 € TTC / m ² de surface habitable	
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail	8 € TTC / m ² de surface habitable	8 € TTC / m ² de surface habitable
Etat des lieux location vide/meublée	3 € TTC / m ² de surface habitable	3 € TTC / m ² de surface habitable

Locaux commerciaux, professionnels, industriels : 16 %TTC du loyer annuel à charge locataire.

Parking, Box, Garage : forfait 50 € TTC pour chaque partie.

Avenant, Rédaction bail : 150 € TTC à charge de la partie demanderesse.

EDL de sortie : 250 € TTC à charge bailleur.

Honoraires de gestion

Prestations de gestion	Honoraires TTC bailleur
Gestion immobilière	7,20% TTC des encaissements soit 6%HT
Assurance GLI *	3,20% TTC du quittancement

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

Honoraires au 1/04/2017

ORPI ACTIF LOCATION – 1 av Franklin ROOSEVELT- 77260 LA FERTE S/S JOUARRE

Sarl ACTIF LOCATION LEGENDRE au capital de 47 716.54€- RCS MEAUX B 412 727 307- Carte professionnelle n°CPI 7701 2016 006 772 délivrée par la CCI de Seine et Marne - Garantie : SOCAF 26 Avenue de Suffren-75015 PARIS- 700.000€ * ORIAS N°16005817